

**RAPPORT EXPLICATIF DE LA NON RECONDUCTION DU MARCHE 10135R
"FOURNITURE DE MATERIEL DE SIGNALISATION VERTICALE DE POLICE"**

Le marché de fourniture de matériel de signalisation verticale de police a été notifié à la société LACROIX sous le numéro 09128R le 27 juin 2009. Il s'agit d'un marché à bons de commandes de 1 an reconductible par périodes successives de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans. Il a été reconduit le 27 juin 2010 sous le numéro 10135R.

Ce marché prévoit la fourniture à la Communauté Urbaine de Bordeaux de panneaux en aluminium de la gamme "LX3 First".

Or, il apparaît que depuis le début de la prestation, soit depuis un peu plus d'un an et demi, de graves problèmes de décollement des rails de fixation à l'arrière des panneaux sont venus perturber fortement la bonne exécution du marché, et que ces problèmes n'ont pas été résolus à ce jour par le fabricant.

Le nombre de panneaux "décollés", qui ont été retrouvés au fur et à mesure par les équipes d'interventions sur le terrain, s'élève à 200 à la fin du mois de novembre dernier. Chaque semaine, de nouveaux cas de décollement partiel ou total remontent à la connaissance du département Signalisation.

Un test de résistance des panneaux a été effectué conjointement le 14 octobre dernier par le département Signalisation et la société LACROIX. Ce test a consisté à vérifier la bonne solidité des panneaux qui ont été posés dans le cadre du chantier de l'avenue de Paris à LORMONT. Sur 38 panneaux testés, il s'avère que 7 d'entre eux ont présenté un problème de décollement total ou partiel, soit un pourcentage d'anomalie de 18,4 %.

La société LACROIX a initialement indiqué, par courrier du 8 avril 2010, que seuls les panneaux fabriqués entre janvier et juillet 2009 présentaient des défaillances, en raison d'un problème de composition de la colle.

La société s'est ensuite ravisée en précisant, par courrier du 25 novembre 2010, que les panneaux posant problème ont été fabriqués en 2009, et que les livraisons postérieures au 1^{er} juillet 2010 pouvaient être "garanties" sans défauts.

Or, des tests effectués le 21 décembre 2010 par le département Signalisation sur des panneaux venant d'être livrés montrent que les problèmes de fragilité des panneaux par décollement n'ont pas été résolus.

Cette situation génère un préjudice important pour la sécurité de l'utilisateur et fait courir un risque juridique pour la Communauté Urbaine de Bordeaux. Il convient aujourd'hui d'y mettre un terme.

Par ailleurs, outre le problème de décollement des rails, la bonne exécution du marché a également été perturbée par des retards de livraison récurrents entre septembre 2009 et octobre 2010. Ces retards ont concerné plusieurs dizaines de commandes, et ont pu atteindre des durées de 2 à 3 mois. Ils ont été accompagnés occasionnellement par des anomalies dans le contenu de certaines livraisons qui ne correspondaient pas à la commande passée.

En conséquence, et pour les raisons exposées ci-dessus, il est proposé de ne pas reconduire au mois de juin prochain le marché de fourniture de matériel de signalisation verticale de police avec la société LACROIX.